



L'année budgétaire 2020 semble s'annoncer sous de mauvais auspices pour le Cameroun, car l'Etat prévoit une baisse des recettes pétrolières de l'ordre de 89 milliards de FCFA.

Ces recettes pétrolières, explique la loi, comprennent la redevance SNH (Société nationale des hydrocarbures) et l'impôt sur les sociétés pétrolières, auxquelles seront ajoutées en 2020 les recettes provenant de l'exportation du gaz naturel. La projection de la redevance sur le pétrole est basée sur une production de pétrole de 26,5 millions de barils ; un cours du baril à 57,9 dollars, desquels on enlève 3,5 dollars de décote, soit un prix du baril camerounais à 54,4 dollars.

Le taux de change, lui, est projeté à 552,7 FCFA par dollar. Ainsi calculée, la redevance SNH pétrole attendue est de 293,2 milliards de FCFA au cours du prochain exercice. La prévision de la redevance du gaz, quant à elle, repose sur une production projetée de 72,8 milliards de scf (standard cubic feed) correspondant à 21,1 millions de barils ; un prix du baril à 5,9 dollars ; un taux de change de 555,1 francs par dollar. Sur cette base, la redevance du gaz est évaluée à 48,3 milliards de FCFA. Assis essentiellement sur les bénéfices de l'exercice 2019, le montant attendu de l'impôt sur les sociétés pétrolières est de 101,5 milliards de FCFA